

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

Délibération n° 2024/09/12

Date de la convocation : 20 septembre 2024	La séance débute à 18h30 et se termine à 19h00	Acte exécutoire à compter du : 30 septembre 2024	Affichée en Mairie le : 30 septembre 2024
---	--	--	---

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Étaient présent(e)s (20)

M. FOURNIER Lionel, Président	Mme KEUVREUX Anita	M. PELTIER Xavier
M. RISSER Charles	Mme COLOMBEY Fabienne	M. DOLBEAU Jonathan
Mme WAGNER Veronica	M. CHARO Michel	Mme GATTO Josiane
M. NOBILE Didier	M. RUPPERT José	Mme INTERRANTE Rose Marie
Mme MUHLMANN Aude	M. BARBARAS Pascal	M. VILLA Victor
M. DUMON Joël	Mme BALZER Lise	Mme STEINBACH Danielle
Mme KRAOUCHE Bakhta	Mme DA ROCHA Maria	

Étaient absent(e)s avec procuration (9)

Mme MACAIGNE Christèle procuration à Mme WAGNER Veronica
M. MARRELLA Vincent procuration à M. DUMON Joël
Mme OUTOMURO Clotilde procuration à M. RISSER Charles
M. SAUDRY Thierry procuration à M. NOBILE Didier
Mme BENCI Monique procuration à Mme DA ROCHA Maria
M. IORFIDA procuration à M. RUPPERT José
M. IAFRATE Michel procuration M. PELTIER Xavier
Mme MOLINA Angélique procuration M. DOLBEAU Jonathan
M. BEN ARIF Samir procuration à Mme INTERRANTE Rose Marie

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan

12. Mise en concession des immobilisations de la régie de production et de distribution de chaleur à la SEM Oméga (Energies et Services) Rombas.

Lors du Conseil municipal du 15 décembre 2022, les membres ont approuvé le projet de concession pour la production et la distribution de chaleur pour une durée de 30 ans.

La dissolution et la liquidation de la régie municipale de production et de distribution de chaleur ont également fait l'objet d'approbation de la part des membres du Conseil Municipal.

Il convient maintenant de mettre en concession les immobilisations de la régie de production et de distribution de chaleur à la SEM OMEGA ENERGIES ET SERVICES ROMBAS ; Le tableau joint à la présente délibération correspondant en tous points à l'inventaire arrêté à la date du 31/12/2023 de la Régie Municipale de production et de distribution de chaleur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions et 25 voix pour,

PRECISE la date de rétroactivité de la mise en concession : 1^{er} janvier 2024.

ANNEXE à la présente la liste des immobilisations renouvelables et non renouvelables avec le détail de leurs valeurs d'utilité.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 27 septembre 2024

Le Maire,




Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU